



Evry , le 12 novembre 2012

Pétition ma « Ma crèche, j'y tiens ! »

Mesdames, Messieurs les Maires,
Madame, Monsieur, Chers amis,

Le Conseil général de l'Essonne réduit, à compter du 1er janvier 2013, les aides accordées aux communes de l'Essonne pour le fonctionnement des crèches municipales.

Cette révision repose principalement sur la mise en place d'un système dégressif sur 3 ans, pondéré majoritairement (70%) sur la base d'éléments n'ayant pas de rapport avec l'évolution de la démographie locale et l'offre de garde du territoire. Elle fragilise les communes.

L'aide départementale qui se caractérisait par une subvention annuelle de 1170 euros par place sera selon le classement de votre commune de 750€, 500€ voire 250€ dès l'année prochaine.

Les secteurs les mieux dotés se verront appliquer les deux années suivantes une baisse annuelle de leur subvention de 250 €/place et ce jusqu'au niveau plancher de 250 € que toutes les communes atteindront en 2015.

Ainsi contraintes à faire face à des pertes croissantes de recettes pouvant atteindre des centaines de milliers d'euros, toutes les communes ne pourront supporter un tel niveau de désengagement.

Premières victimes de cette politique, les familles seront pénalisées par une hausse de coût des services, voire une plus grande difficulté d'accéder à ces derniers pour les communes n'ayant aucune autre solution que de reconsidérer leurs objectifs de création de places.

Souhaitant permettre le débat sur le devenir de cette politique le groupe UMPA se saisit de l'opportunité qui lui est offerte suite à l'adoption du pacte citoyen en lançant une pétition citoyenne « Ma crèche j'y tiens ! ».

Avec la pétition « Ma crèche, j'y tiens ! », nous entendons fédérer l'organisation d'une interpellation populaire visant à demander à ce que l'Assemblée Départementale sursoit à l'application de cette règle nouvelle et engage un véritable dialogue sur la révision de cette politique avec l'ensemble des acteurs concernés : la CAF, les Communes et les parents.

Nous ne pourrions mener à bien cette opération d'intérêt général sans votre concours. C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à nous rejoindre et à coordonner la signature de cette pétition sur votre secteur, puis à nous retourner cette dernière avant le 1^{er} décembre 2012.

.../...

Elément important, le règlement intérieur de l'Assemblée stipule que pour être recevable l'interpellation doit rassembler un minimum de 10 000 signatures de personnes majeures, résidant effectivement en Essonne, représentatives de 15 cantons différents. Nous vous invitons donc à reprographier autant que nécessaire le document joint à la présente et veiller à ce que l'ensemble des champs soient correctement renseignés pour nous assurer du respect de ces règles de forme.

Sachant pouvoir compter sur votre détermination et votre engagement indéfectible pour l'Essonne.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames Messieurs les Maires, Mesdames Messieurs, Chers amis, l'expression de notre haute considération.



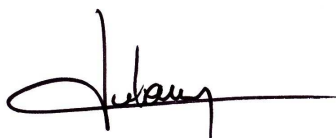
Jean-Jacques BOUSSAINGAULT



Michel BOURNAT



Guy CROSNIER



Jean-Pierre DELAUNAY



Marianne DURANTON



Dominique ECHAROUX



Florence FERNANDEZ de RUIDIAZ



François FUSEAU



Patrick IMBERT



Eric MEHLHORN



Jean PERTHUIS



Caroline PARÂTRE

« Ma crèche, j'y tiens ! »

Par sa réforme des aides aux crèches adoptée le 02 juillet 2012 et ses conséquences financières sur le budget des communes allant jusqu'à **diminuer son aide de 920 € par place, le Conseil général menace le financement des crèches.**

Les communes ne pourront pas faire face à un tel désengagement, cette réforme risque de provoquer **une hausse des tarifs, des hausses d'impôts** ou le **ralentissement de la créations de nouvelles places.**

Les familles sont donc les premières victimes de ces choix budgétaires !

A travers cette interpellation populaire, les pétitionnaires demandent au Président du Conseil général de :

**Ne pas appliquer cette réforme au 1^{er} janvier 2013 !
D'engager une réflexion sur l'évolution de cette politique aux côtés de la CAF, des Maires et des parents !**

Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse complète	signature